

## Chapitre 16 - Grille des spécifications

<b>Numéro de zone</b>			No zone
			<b>521</b>
<b>Groupes d'usages</b>	<b>Classes d'usages</b>	<b>Code</b>	
<b>Habitation</b>	Unifamiliale	H.1	
	Bifamiliale	H.2	
	Trifamiliale	H.3	
	Multifamilial	H.4	
	Collective	H.5	
<b>Commerce et service</b>	Commerce et service de voisinage	C.1	
	Commerce et service artériel	C.2	
	Commerce et service de grande superficie	C.3	
	Commerce et service lourd	C.4	
	Hébergement hôtelier	C.5	
	Bar et débit de boissons	C.6	
	Salle de réception, de danse ou de spectacle	C.7	
	Salle d'amusement, commerce de prêt sur gage et établissement exploitant l'érotisme	C.8	
	Poste d'essence	C.9	
	Détailleur de véhicules automobiles et de pièces de rechange	C.10	
	Commerce et service de réparation de véhicules automobiles	C.11	
<b>Public et institutionnel</b>	Institutions locales	P.1	
	Grands équipements institutionnels	P.2	
	Couvent, monastère et lieu de culte	P.3	
	Parcs et espaces verts	P.4	
	Conservation	P.5	
	Utilité publique	P.6	X
<b>Industrie</b>	Légère	I.1	X
	Moyenne	I.2	X
	Lourde	I.3	
	Entreposage extérieur	I.4	
	Extraction	I.5	
	Mise en valeur des matières résiduelles	I.6	
	Gestion et élimination des matières résiduelles	I.7	
<b>Agriculture</b>	Agriculture urbaine	A.1	
Usages spécifiquement autorisés			
Usages spécifiquement exclus			
<b>Bâtiment</b>			
<b>Structure</b>	Isolée		X
	Jumelée		
	Contiguë		
<b>Type de toit</b>	Plat		X
	À versants		
<b>Nombre de logements (sauf H.5)</b>	Min.		0
	Max.		0
<b>Nombre d'étages</b>	Min.		1
	Max.		3
<b>Hauteur maximale en mètres</b>	Toit plat		18
	Toit à versants		18,5
<b>Implantation</b>			
<b>Marge de recul (m)</b>	Avant principale min.		7,5
	Avant principale max.		9,5
	Avant secondaire min.		7,5
	Latérale min.		6
	Total des deux latérales min.		12
	Arrière min.		10
<b>Taux d'implantation au sol</b>	Min.		30
	Max.		70
<b>Coefficient d'occupation du sol (COS)</b>	Min.		0,15
	Max.		2
<b>Amendements</b>			
Date			2016-09-06 2023-03-14
No règlement			RCA09-Z01-026 RCA09-Z01-048
<b>Note</b>			